

# *Revue africaine des Humanités*



**Revue Pluridisciplinaire du Département de Sociologie**

**ISSN : 2756-7680**

© Presses Universitaires de Ouagadougou  
03 BP 7021 Ouagadougou 03 (Burkina Faso)  
Université Joseph KI-ZERBO



**Volume 1 N° 001 - Janvier 2025**

# **Administration**

**Directeur de publication**  
**Alexis Clotaire Némoiby BASSOLÉ**  
Maître de conférences

**Directeur adjoint de publication**  
**Zakaria SORÉ**, Maître de conférences

## **Secrétariat de rédaction**

**Dr Abdoulaye SAWADOGO**  
**Dr George ROUAMBA**  
**Dr Paul-Marie MOYENGA**  
**Dr Miyemba LOMPO**  
**Dr Adama TRAORÉ**

## **Contacts**

03 BP 7021 Ouagadougou 03 (BurkinaFaso)  
Email : [rah@ujkz.bf](mailto:rah@ujkz.bf)  
Tél. : (+226) 70 21 27 18/78840523

## **Éditeur**

**Presses Universitaires de Ouagadougou**  
03 BP 7021 Ouagadougou 03 (Burkina Faso)

**Volume 1 N° 001 - Janvier 2025**

### **Comité scientifique**

André Kamba SOUBEIGA, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Alkassoum MAÏGA, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Augustin PALÉ, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Valérie ROUAMBA/OUEDRAOGO, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Gabin KORBEOGO, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Ramané KABORÉ, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Fernand BATIONO, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Patrice TOÉ, Professeur Titulaire, Université Nazi Boni, Ludovic O. KIBORA, Directeur de Recherches, Institut des Sciences des Sociétés, Lassane YAMEOGO, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Jacques NANEMA, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Aymar Nyenzenzi BISOKA, Professeur, Université de Mons, Issaka MANDÉ, Professeur, Université du Québec A Montréal, Magloire SOMÉ, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo. Mahamadou DIARRA, Professeur Titulaire, Université Norbert Zongo, Relwendé SAWADOGO, Maître de conférences Agrégé, IBAM, Hamidou SAWADOGO, Maître de conférences Agrégé, IBAM, Patrice Réluendé ZIDOUEMBA, Maître de conférences Agrégé, Université Nazi Boni, Aly TANDIAN, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger, Pam ZAHONOGO, Professeur Titulaire, Université Thomas Sankara, Didier ZOUNGRANA, Maître de Conférences Agrégé, Université Thomas Sankara, Salifou OUEDRAOGO, Maître de conférences Agrégé, Université Thomas Sankara, Oumarou ZALLÉ, Université Norbert Zongo, Driss EL GHAZOUANI, Professeur, Faculté des Sciences de l'Éducation, Université Mohammed V de Rabat/Maroc, K. Jessie LUNA, Associate Professor, Sociologie de l'environnement, Université d'État du Colorado - CSU.

## Comité de lecture

Alexis Clotaire BASSOLÉ, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, Zakaria SORÉ, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, Seindira MAGNINI, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, Évariste BAMBARA, Philosophie, Université Joseph Ki-Zerbo, Issouf BINATÉ, Histoire des religions, Université Alassane Ouattara, Abdoul Karim SAÏDOU, Science politique, Université Thomas Sankara, Gérard Martial AMOUGOU, Science politique, Université Yaoundé II, Sara NDIAYE, Sociologie, Université Gaston Berger, Martin AMALAMAN, Sociologie, Université Peleforo Gon Coulibaly, Muriel CÔTE, Géographie, Université de Lund, Heidi BOLSEN, Littérature française, Université de Roskilde, Sylvie CAPITANT, Sociologie, Université Paris I Sorbonne, Sita ZOUGOURI, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, Désiré Bonfica SOMÉ, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, Alexis KABORÉ, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, Bouraïman ZONGO, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, Paul-Marie MOYENGA, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, George ROUAMBA, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, Habibou FOFANA, Sociologie du droit, Université Thomas Sankara, Raphaël OURA, Géographie, Université Alassane Ouattara, Paulin Rodrigue BONANÉ, Philosophie, Institut des Sciences des Sociétés, Marcel BAGARÉ, Communication, École Normale Supérieure, Fatou Ghislaine SANOU, Lettres Modernes, Université Joseph Ki-Zerbo, Cyriaque PARÉ, Communication, Institut des Sciences des Sociétés, Tionyélé FAYAMA, Sociologie de l'innovation, Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles, Any Flore MBIA, Psychologie, Université de Maroua, Ely Brema DICKO, Anthropologie, Université des Sciences Humaines de Bamako, Tamégnon YAOU, Sciences de l'éducation, Université de Kara, Madeleine WAYACK-PAMBÉ, Démographie, Université Joseph Ki-Zerbo, Zacharia TIEMTORÉ, Sciences de l'éducation, École Normale Supérieure, Mamadou Bassirou TANGARA, Économie et développement, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako, Didier ZOUNGRANA, Sciences Économiques, Université Thomas Sankara, Salifou OUEDRAOGO, Sciences Économiques, Université Thomas Sankara, Saïdou OUEDRAOGO, Sciences de Gestion, Université Thomas Sankara, Yisso Fidèle BACYÉ, Sociologie du développement, Université Thomas Sankara, P Salfo OUEDRAOGO, Sociologie du développement, Université Joseph Ki-Zerbo, Yacouba TENGUERI, Sociologie du genre, Université Daniel Ouezzin Coulibaly, Désiré POUDIOUGOU, Sciences de l'éducation, Institut des Sciences des Sociétés, Amado KABORÉ, Histoire, Institut des Sciences des Sociétés, Kadidiatou KADIO, Institut de Recherche en Sciences de la Santé, Salif KIENDREBEOGO, Histoire, Université Norbert Zongo, Oumarou ZALLÉ, Économie des institutions, Université Norbert Zongo, Dramane BOLY, Démographie, Université Joseph Ki-Zerbo, Roch Modeste MILLOGO, Démographie, Université Joseph Ki-Zerbo, Béli Mathieu DAILA, Sociolinguistique, Université Daniel Ouezzin Coulibaly, Oboussa SOUGUE, Sémiotique, Université Nazi Boni, Hamidou SANOU, Université Daniel Ouezzin Coulibaly, Oumar SANGARE, Sociologie, Université de Laval, Canada, Genesquin Guibert LEGALA KEUDEM, Economie, Université Nazi Boni, Awa OUEDRAOGO/YAMBA, Anthropologie de la santé, Université Nazi Boni.

# Sommaire

Perception de la mendicité des personnes déplacées internes dans la ville de Ouagadougou : Fragilisation ou abandon de la solidarité ? <b>Siaka OUATTARA et Toua Émile COULIBALY.....</b>	<b>7-29</b>
Violences, discrimination et stigmatisation dans les maternités des formations sanitaires publiques du Cameroun <b>Moustapha Moncher NSANGOU.....</b>	<b>30-47</b>
Positionnement épistémologique de la sociologie : d'un statut querellé à l'affirmation décomplexée d'une identité scientifique originale <b>Payaissédé Salfo OUÉDRAOGO, Miyemba LOMPO et Moubassiré SIGUÉ.....</b>	<b>48-58</b>
Espaces d'approvisionnement et distinction sociale dans le Grand Lomé au Togo <b>Koffi KPOTCHOU.....</b>	<b>59-75</b>
Identification des déterminants de la compétitivité structurelle des économies de la CEDEAO <b>Jean André KI et Siébou YOUL.....</b>	<b>76-112</b>
La profession infirmière au Burkina Faso : entre recherche d'autonomie et universitarisation <b>Nabonswindé François Dieudonné SAWADOGO.....</b>	<b>113-123</b>
Transmission intergénérationnelle de la fécondité au Burkina Faso : l'influence de la taille de la famille d'origine sur la fécondité des femmes à Ouagadougou <b>Fatimata KARAMBIRI et Moussa BOUGMA.....</b>	<b>124-141</b>
Violence sexuelle et viol en milieu scolaire au Togo : parents protecteurs ou complices ? <b>Amégee Kodjopatapa MESSAN.....</b>	<b>142-159</b>
Regard critique sur les processus d'élaboration de la Politique nationale de protection sociale du Burkina Faso <b>Kadidiatou KADIO.....</b>	<b>160-187</b>
Étude comparée des représentations d'études des étudiants de première année de l'université Joseph KI-ZERBO de la vie du lycée à celle de l'université <b>Lamine COULIBALY.....</b>	<b>188-203</b>

# Éditorial

La Revue Africaine des Humanités (RAH) est une revue internationale de sciences sociales à comité de lecture du Département de Sociologie de l'Université Joseph Ki-Zerbo. Elle publie deux numéros par an aux Presses universitaires de Ouagadougou. Elle publie des articles des disciplines relevant des humanités (Sociologie, anthropologie, Géographie, Histoire, Éducation, Philosophie, Psychologie, Politique, Économique, Droit, Linguistique, Communication).

C'est une revue internationale à caractère pluridisciplinaire dont le siège social est à Ouagadougou. Les textes publiés par la revue proviennent d'horizons divers qui composent le vaste champ des disciplines issues des sciences humaines et sociales, des sciences juridiques et politiques, des sciences économiques et tout autre champ disciplinaire.

La revue promeut et soutient la réflexion et la compréhension des dynamiques autour des questions de l'humanité. Elle encourage la production de textes de synthèse, de réflexions d'ordre théorique axées sur des études portant sur les thèmes liés aux défis des sociétés ; de travaux restituant la problématique des politiques publiques, des exigences économiques et organisationnelles, des réalités culturelles et des questions de tous ordres que pourrait soulever notre existence ; des apports de type herméneutique interprétant, dans un sens pluridisciplinaire, les innovations de l'intelligence artificielle et son impact sur la vie humaine ; des critiques de portée éthique e/out idéologique des transformations sociales et humaines marquées par les innovations et les expérimentations dans nos sociétés contemporaines ; des articles synthétisant ou établissant l'état des connaissances, retraçant l'évolution de la pensée autour des notions de valeurs humaines, ou orientant les enjeux de ce rapport vers de nouveaux horizons ; des actes de colloques aux thématiques autres peuvent être publiés par la Revue.

La Revue Africaine des Humanités (RAH) est une tribune pour les chercheurs, les enseignants, les praticiens et pour les étudiants qui s'intéressent aux nouveaux phénomènes que suscitent les évolutions technologiques et leur rapport à l'humanité. Ce premier numéro est riche de dix contributions qui analysent les préoccupations de l'humanité dans la modernité.

**Alexis Clotaire Némoiby BASSOLÉ**

# **Regard critique sur les processus d’élaboration de la Politique nationale de protection sociale du Burkina Faso**

**Kadidiatou KADIO**

Chargée de recherche

Institut de Recherche en Sciences de la Santé (IRSS)

kadioka@gmail.com

## **Résumé**

En 2012, le Burkina Faso a élaboré une politique nationale de protection sociale. Des études se sont penchées sur les processus d'émergence et formulation de cette politique et ont mis en exergue les logiques des acteurs impliqués. Le présent article effectue une analyse critique fondée sur les travaux de Kadio et collaborateur publié entre 2017 et 2023 sur les processus de formulation des politiques de protection sociale au Burkina Faso. En effet ces travaux ont montré que la décision de formuler la PNPS était principalement motivée par la recherche d'une cohésion sociale. Malgré le fait que le lien entre la protection sociale et la cohésion sociale est très peu explicité dans la littérature sur la protection sociale en Afrique, des affirmations sur le rôle important des politiques de protection sociale pour établir/renforcer la cohésion sociale sont souvent avancées pour inciter les gouvernements à investir dans la protection sociale. Par ailleurs, la stratégie du cadrage de l'information a permis aux PTF de faire prendre en compte leurs instruments de protection sociale favoris. Dans cet article nous menons une réflexion sur (1) les implications de la cohésion sociale comme un objectif des politiques de protection sociale ; et (2) le poids des logiques des acteurs, notamment internationaux, dans la mise en forme et la mise en œuvre réalisation des politiques de protection sociale. Notre analyse montre que l'élaboration de politique publique sociale est un processus hautement politique, qui touche aux relations de pouvoir, à l'accès aux ressources et à l'idéologie dominante sur le rôle de l'État et des marchés accordant souvent une faible place aux connaissances issus de la recherche.

**Mots-clés :** politique de protection sociale ; processus de formulation, mise en œuvre, politique sociale, Burkina Faso.

## **Abstract**

In 2012, Burkina Faso developed a national social protection policy. Studies have examined the processes of emergence and formulation of this policy and have highlighted the logic of the actors involved. This article carries out a critical analysis based on the work

of Kadio, and collaborator published between 2017 and 2023 on the processes of formulation of social protection policies in Burkina Faso. Indeed, this work has shown that the decision to formulate the PNPS was mainly motivated by the search for social cohesion. Even though the link between social protection and social cohesion is very little explained in the literature on social protection in Africa, assertions on the important role of social protection policies in establishing/strengthening social cohesion are often put forward to encourage governments to invest in social protection. Furthermore, the strategy of framing information has allowed TFPs to have their favorite social protection instruments considered. In this article, we reflect on (1) the implications of social cohesion as an objective of social protection policies; and (2) the weight of the logic of actors, particularly international ones, in the shaping and implementation of social protection policies. Our analysis shows that the development of social public policy is a highly political process, which affects power relations, access to resources and the dominant ideology on the role of the State and markets, often giving little space to knowledge resulting from research.

**Keywords** : social protection policy, formulation process, implementation, social policy, social cohesion

## Introduction

La question sociale n'a sans doute pas été aussi urgente et préoccupante dans les pays africains que ces vingt dernières années au regard des multiples crises qui se sont succédé et leurs conséquences sur le tissu social. Ce contexte appelle à la réflexion sur les processus d'élaborations des politiques sociales et leurs mises en œuvre pour faire face aux conséquences de cette situation. La politique sociale est perçue comme un ensemble d'efforts publics collectifs visant à affecter et à protéger le bien-être social des personnes sur un territoire donné (J-O. Adésinà, 2009).

T. Mkandawire (2009) explique que toute politique sociale a trois rôles importants : (1) productifs (c'est-à-dire la production de capital humain) (2) redistributifs et (3) protecteurs. L'auteur y ajoute un quatrième rôle qui est celui de transformateur. Une politique sociale transformatrice implique un large éventail d'instruments pour améliorer le bien-être humain, transformer les institutions sociales, les relations sociales et l'économie (J-O. Adésinà, 2015 ; V. Gumede, 2018). Au fil des années, les politiques sociales ont souvent été reléguées à une catégorie résiduelle dans l'élaboration des politiques publiques. Au début des années 1980, sous l'influence des idées « néolibérales », les politiques sociales ont été jugées comme un obstacle au développement de l'économie de marché (A. Barrientos et al, 2009 ; F-X. Merrien, 2013). C'est ainsi que les plans d'ajustements structurels (PAS) vont contribuer à effriter les politiques sociales.

L'idée dominante était celle selon laquelle des pays en déficit budgétaire n'ont pas de ressource pour « faire du social » et était soutenue par des institutions comme la Banque Mondiale (F. Polet, 2014). C'est ainsi que le retrait de l'État de la prestation sociale (soins de santé, éducation, sécurité humaine, etc.) a sapé son image et sa légitimité aux yeux de ses citoyens.

En réponse aux conséquences socioéconomiques des PAS, ceux-ci ont été remplacés par des stratégies de réduction de la pauvreté (DSRP) au début des années 2000 qui ont introduit des volets sociaux (A. Barrientos et al, 2008 ; A. De Haan et al, 2011). La politique sociale dans les DSRP était minimale, le plus souvent sous la forme de programmes d'aide d'urgence à court terme, financés par des organismes internationaux. C'étaient des programmes dits de « filets de sécurité sociale » soumis à des calculs de coût-bénéfice, ciblant principalement les vrais pauvres (« truly poor ») (Banque mondiale, 1990). En plus leur mise en œuvre montrait un déficit de coordination entre les entités gouvernementales et les organismes internationaux. Ces interventions le plus souvent n'adressent pas les causes structurelles des tensions sociales ne favorisant pas la construction d'institutions pour s'assurer d'un bien-être durable des populations (J-O. Adésinà, 2015). Un consensus international s'est alors dégagé sur la nécessité d'abandonner les approches fragmentées des projets à court terme, et de résoudre le problème du manque de coordination entre les entités gouvernementales, entre les systèmes nationaux d'assistance sociale et d'assurance sociale pour aboutir à un système harmonisé et plus efficace (S. Devereux et al, 2015 ; Unicef 2012). Par ailleurs, les résultats satisfaisants des programmes gouvernementaux de filets sociaux en Amérique latine ont augmenté l'intérêt international pour une logique d'intervention sociale dont la philosophie, s'éloignant de celle de la Banque mondiale, s'adresse à l'ensemble des familles ayant un certain revenu, auxquelles une allocation est fournie dans la durée, à la condition qu'elles respectent une liste d'obligations touchant la santé et l'éducation (F. Polet, 2014 ; S. Rocha, 2011). C'est ainsi qu'en 2009, l'initiative Socle de protection sociale (SPS), lancée par l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) invitait les pays à planifier et mettre en œuvre des mécanismes de transferts sociaux et des services sociaux essentiels (M. Cichon, 2013).

Le SPS a mis en avant le terme de protection sociale qui est utilisé pour désigner ou décrire diverses situations, et de façon interchangeable avec plusieurs autres concepts : assurance sociale, filets sociaux, sécurité sociale, politique sociale (K. Kadio, 2018c). L'expression « politique de protection sociale », quant à elle, est souvent employée pour désigner tout type de programmes de transferts sociaux (monétaires et non monétaires, subvention et exemption ciblée ou universelle) ainsi que les régimes de sécurité sociale ou l'assurance sociale (C. Cherrier, 2016). Les politiques et programmes de protection sociale visent à réduire la pauvreté et à atténuer la fragilité

des individus face au chômage, à l'exclusion sociale, à la maladie, au handicap et au vieillissement, en les aidant à faire face à ces risques lorsqu'ils surviennent (F-X. Merrien, 2013). Ils sont de nature contributive (assurance sociale) ou non contributive (transferts sociaux) avec pour but ultime de réduire les risques et la vulnérabilité socioéconomique qui sont compris comme les principales causes de la pauvreté (T. Conway et al, 2000 ; R. Holzmann et al, 2003). Dans l'optique de l'Initiative SPS, le Burkina Faso a élaboré une politique de protection sociale (PNPS<sup>1</sup>) en 2012. Des études se sont penchées sur les processus d'émergence et formulation de cette politique et ont mis en exergues les logiques des acteurs impliqués (K. Kadio, 2018c). Le présent article effectue une analyse critique fondée sur les travaux de Kadio et collaborateur publié entre 2017 et 2023 sur les processus de formulation des politiques de protection sociale au Burkina Faso. En effet, ces travaux ont montré que la décision de formuler la PNPS était principalement motivée par la recherche d'une cohésion sociale (K. Kadio et al, 2017 ; 2018a). Malgré le fait que le lien entre la protection sociale et la cohésion sociale est très peu explicité dans la littérature sur la protection sociale en Afrique, des affirmations sur le rôle important des politiques de protection sociale pour établir/renforcer la cohésion sociale sont souvent avancées pour inciter les gouvernements à investir dans la protection sociale. Par ailleurs, la stratégie du cadrage de l'information a permis aux PTF de faire prendre en compte leurs instruments de protection sociale favoris (K. Kadio et al, 2018b ; 2023). Dans cet article nous menons une réflexion critique sur (1) les implications de la cohésion sociale comme un objectif des politiques de protection sociale ; et (2) le poids des logiques des acteurs, notamment internationaux, dans la mise en forme et la mise en œuvre des politiques de protection sociale.

## **1 Politique de protection sociale pour renforcer la cohésion sociale**

En 2012, le Burkina Faso a élaboré une PNPS avec l'implication de plusieurs catégories d'acteurs : des acteurs nationaux (institutions publiques et société civile), des acteurs internationaux (ONG, institutions onusiennes, institutions financières internationales) (K. Kadio, 2018c). Une analyse de l'émergence de la PNPS a montré que les acteurs internationaux que nous appellerons partenaires techniques et financiers (PTF) tout au long de l'article y ont contribué (K. Kadio et al, 2018a), mais la décision de la formuler répond à une volonté gouvernementale visant le renforcement de la cohésion sociale face aux multiples crises sociales et politiques à l'époque (Kadio et al.

---

<sup>1</sup> La politique de protection sociale (PNPS) est une orientation nationale qui intègre à la fois des instruments contributifs (assurance sociale) et non contributifs (transferts sociaux) dans la perspective de mise en place progressive d'un système national de protection sociale complet et cohérent.

2017, 2018a). En effet, la PNPS a été initiée pour répondre au problème du déficit de protection sociale, qui est un facteur aggravant des inégalités sociales et de dégradation du climat social et politique. Cette décision de formuler une PNPS était une stratégie du gouvernement pour manifester une solidarité à l'endroit des personnes démunies, en vue de renforcer la cohésion sociale dans le contexte national marqué alors par la crise sociopolitique de 2011 (grogne militaire, marche contre la vie chère, grève des étudiants et des travailleurs) (K. Kadio et al 2017 ; 2018a). Cependant, il est possible de se demander si cette recherche de la cohésion sociale vise le maintien d'une stabilité sociopolitique ou le bien-être de la population à travers l'établissement d'une protection sociale.

Le lien entre la protection sociale et la cohésion sociale est très peu explicité dans la littérature en Afrique. Pourtant, des affirmations sur le rôle important des politiques de protection sociale pour établir/renforcer la cohésion sociale sont souvent avancées pour inciter les gouvernements à investir dans la protection sociale (M. Cichon et al, 2011). Dans la prochaine section, nous discuterons du concept de cohésion sociale et de son usage par le gouvernement burkinabè pour justifier la nécessité d'une PNPS.

### **1.1 Histoire du concept de cohésion sociale**

En dépit de l'intérêt politico-social pour la cohésion sociale, le concept en tant que tel demeure ambigu (C. Lafaye et al, 2012). Plusieurs qualificatifs lui sont attribués pour illustrer la difficulté d'une définition précise : « concept pluridimensionnel », « quasi-concept », « concept composite », « macro-concept », « concept ambigu » (C. Beauvais et J. Jenson, 2002 ; P. Bernard, 1999 ; M. Forsé et M. Parodi, 2009 ; J. Jenson 2010). Étymologiquement, le terme « cohésion » vient du latin *cohaesum*, effet de joindre ou rassembler les choses les unes avec les autres, signifie une forte union et harmonie entre les différents éléments d'un ensemble. La cohésion sociale fait l'objet d'analyses, de théories et de recherches depuis la fin du XIXe siècle (J. Burns et al. 2018). Les fondements théoriques de la cohésion sociale se situent en sociologie où Durkheim fut le premier à évoquer le concept sans lui donner un contenu clair. Il utilise l'expression de cohésion sociale dans son ouvrage « De la division du travail social », publié en 1893 portant sur l'importance de la coopération des différentes branches professionnelles en vue du bon fonctionnement de la société perçue comme un organisme vivant (E. Durkheim, 2008). En effet, il évoque la cohésion sociale pour rendre compte des différents mécanismes qui permettent au tout social de tenir. Le concept émerge au même moment que les débats sur les liens sociaux, dans un contexte d'expansion industrielle, de création des villes et la croissance démographique. À la fin du XIXe siècle, Émile Durkheim constate que l'industrialisation et l'urbanisation créent une nouvelle division du travail qui conduit l'individu à

revendiquer une plus grande autonomie. Dans ce contexte, on observait la mise en concurrence des individus au sein d'un même collectif de travailleur et la précarité de leur position professionnelle. Ainsi Durkheim se questionnait sur l'individualisme dans cette société industrielle où se manifestait l'autonomisation des individus (E. Durkheim, 2008). Sa réflexion se situe dans un contexte historique particulier marqué par de nombreuses et fortes tensions sociales générées par l'industrialisation. Il a caractérisé la cohésion sociale, comme la solidarité ou l'interdépendance entre les individus, qui crée les bases de l'ordre social (A. Green et G. Janmaat, 2011). De la même manière, l'allemand Ferdinand Tönnies a identifié l'absence de cohésion sociale comme un déclin des liens interpersonnels traditionnels forts qui existaient au sein de petites structures sociales (*Gemeinschaft*), qui ont été remplacés par des liens lâches, rationnels et associatifs dans les pays industrialisés (*Gesellschaft*) (A. Green et G. Janmaat 2011). Le sociologue américain Talcott Parsons a également exploré le concept de cohésion sociale, mais du point de vue des normes partagées et valeurs, qui permettraient aux gens d'identifier et de poursuivre un ensemble d'objectifs communs (Y. Berman et D. Phillips, 2004).

Une revue systématique des publications sur la cohésion sociale en Afrique montre qu'en tant que concept académique, la cohésion sociale reste contestée et imprécise (K. Kadio, 2021). Le concept est emprunté aux auteurs européens sans une analyse critique qui tient compte des contextes de productions de ses définitions. De même, le concept est fréquemment utilisé par des auteurs et des gouvernements qui s'appliquent pour réaliser des actions différentes, sans un effort d'une définition précise, « comme si elle allait de soi ». Par exemple, il n'existe presque pas de précision sur le moment pendant lequel il est possible d'affirmer l'existence ou non de la cohésion sociale (K. Kadio, 2021). En revanche, le manque de cohésion sociale est habituellement mentionné comme la conséquence d'une série de problèmes : l'incertitude économique, la peur de la dégradation socioéconomique et des enjeux sociaux<sup>2</sup> suscités par des politiques sociales inadaptées, l'expansion de la mondialisation économique et financière, ou la très forte concurrence économique (C. Beauvais et J. Jenson, 2002 ; D. Schiefer et J. Van der Noll, 2017). Du point de vue de ces auteurs, le déficit de protection sociale pourrait induire une baisse de la cohésion sociale. Qu'en est-il des liens entre protection sociale et cohésion sociale dans le cas de la PNPS du Burkina Faso ?

---

<sup>2</sup> Le chômage, la pauvreté, la discrimination, l'exclusion, le désenchantement, la difficulté d'intégration, l'échec scolaire, la délinquance, la migration

## **1.2 Lien entre cohésion sociale et protection sociale dans la PNPS**

La cohésion sociale est un concept vaste qui a été promu dans le discours politique de divers gouvernements et dans les organisations internationales (J. Donzelot, 2006 ; D. Schiefer et J. Van der Noll, 2017). Le concept a suscité l'intérêt d'organisations internationales, de gouvernements et de décideurs politiques depuis les années 1980 et 1990, car des niveaux élevés de cohésion sociale ont été liés à des résultats positifs issus d'études quantitatives, tels que la stabilité politique, la croissance économique et une plus grande productivité et une bonne qualité de vie globale pour les citoyens (D. Schiefer et J. Van der Noll, 2017). Nous aborderons respectivement la perception de la cohésion sociale dans la PNPS et les illustrations empiriques de possible lien entre cohésion sociale et protection sociale dans le contexte de formulation de la PNPS.

### **1.2.1 Perception de la cohésion sociale dans la PNPS**

Comme mentionné en introduction, la formulation de la PNPS en 2012 répondait à une volonté gouvernementale visant le renforcement de la cohésion sociale face aux multiples crises sociales et politiques à l'époque. K. Kadio et al (2018 b) mentionnent que le concept de cohésion sociale apparaissait fréquemment dans des documents gouvernementaux analysés pour comprendre l'émergence de la PNPS. Par exemple, les conclusions d'une étude prospective Burkina 2025 avaient identifié la fragilité (politique, économique et sociale)<sup>3</sup> comme une caractéristique de la société burkinabè, susceptible d'influencer la cohésion sociale future. En résumé, l'étude mentionnait que la cohésion sociale est fortement menacée par l'élargissement du fossé séparant les différentes catégories sociales de la population burkinabè comme conséquence de la mondialisation libérale et de l'individualisme concomitant. L'étude prospective soutient également que les inégalités profondes existantes fragilisent la cohésion sociale et l'unité nationale. Pour continuer « d'exister »<sup>4</sup>, le Burkina Faso devra entre autres renforcer la cohésion sociale par une plus grande justice sociale, un sens aigu du bien commun, une reconversion aux vertus de probité et d'impartialité. K. Kadio et al (2018 b) citent

---

<sup>3</sup> La fragilité politique s'explique par le manque de consensus sur les règles essentielles du jeu démocratique, la fragilité économique est une conséquence de la grande dépendance à l'aide extérieure tandis que la fragilité sociale résulte de la fracture sociale de plus en plus béante (CNPS, 2005)

<sup>4</sup> L'étude présente des scénarios dramatiques sur la disparition totale du Burkina sous certaines conditions. Un des scénarios prévus a déjà eu lieu (l'insurrection en 2014).

également le référentiel national de développement du pays au moment de la formulation de la PNPS qui considérait la cohésion sociale comme une dimension du développement durable et la présente comme une conséquence de la satisfaction des besoins humains et de l'équité sociale (Gouvernement, 2010). De même, la charte nationale de solidarité adoptée en 2009 appelle l'État et les collectivités territoriales à une redistribution juste et équitable des richesses nationales en vue de garantir la paix sociale, la « cohésion nationale » et la « cohésion locale » (MASSN, 2009). Le projet de société du parti politique au pouvoir en 2012 mentionne également que : « les crises successives exigent de nous une réflexion approfondie pour bâtir les moyens de surmonter les nouvelles menaces [...]. Le partage des fruits de la croissance, l'élargissement des opportunités offertes à chaque citoyen et la garantie d'une juste protection sociale sont autant d'éléments qui nous permettront de renforcer la cohésion sociale et l'environnement de la croissance. » (CDP, 2010, p. 44). Cependant aucune définition de la cohésion sociale n'apparaît dans ces documents selon K. Kadio (2018 c). En revanche, les contenus sous-entendent que l'exacerbation des écarts de conditions matérielles entre catégories sociales et les injustices peuvent conduire aux conflits et à l'éclatement (K. Kadio et al, 2018a). Ce qui nous fait dire que le besoin de cohésion sociale semble nourri par une nécessité pour maintenir l'ordre social et la paix. Ce point de vue concorde avec celui d'une analyse de l'évolution du concept, montrant qu'il a toujours été proposé comme moyen de maintenir l'ordre social lorsque des perturbations économiques et des périodes d'adaptation politique ont contribué à modifier les façons coutumières de faire les choses (J. Jenson, 1998). Cette cohésion sociale laisse entendre la capacité de "vivre ensemble" dans une certaine harmonie, chez les citoyens ayant des conditions sociales ou économiques différentes, un "vivre ensemble" en dépit de ce qui les sépare. Le gouvernement souhaitait améliorer la cohésion sociale en décidant de formuler des politiques de protection sociale (K. Kadio et al 2017, 2018a). Ainsi, le gouvernement percevait la protection sociale comme un instrument qui contribue à la construction et au maintien de la cohésion. Ce qui nous incite à nous interroger sur l'expression de cette relation dans le contexte du Burkina Faso.

### **1.2.2 Lien théorique et illustration empirique**

Le lien entre protection sociale et cohésion sociale a été discuté dans la littérature sur la mise en place de l'État providence<sup>5</sup>. Des études ont montré que l'inégalité des revenus est fortement corrélée avec plusieurs mesures de cohésion sociale allant de la confiance interpersonnelle à la coopération civique (A. Green et G. Janmaat,

---

<sup>5</sup> Pour atténuer l'inégalité et la discorde sociales qui résulte de l'accès inégal aux ressources, l'État fournit la protection sociale à ceux qui, autrement n'auraient pas eu accès.

2011). La discussion explicite des effets de la protection sociale sur la cohésion sociale dans les pays à revenu faible et intermédiaire est relativement récente. Il n'existe pas de cadre conceptuel cohérent et consolidé pour analyser cette relation. S'appuyant sur la nature composite et multidimensionnelle du concept de cohésion sociale, et sur les travaux dans le domaine du *développement studies* (P. Townsend, 2007). B. Babajanian (2012) décrit les liens entre la protection sociale et la cohésion sociale. L'auteur soutient que la réalisation de certains résultats de protection sociale peut affecter des dimensions de la cohésion sociale dans les pays du sud : (1) maintenir la légitimité de l'institution étatique/sentiment d'appartenance par l'établissement d'un contrat entre les citoyens et l'état ; (2) renforcer l'inclusion sociale par la réduction de l'exclusion la pauvreté et les inégalités. Nous nous appuyons sur cette perspective pour illustrer la façon dont les liens entre la protection sociale et cohésion sociale apparaissent dans le contexte de formulation de la PNPS de 2012.

#### ❖ Cohésion sociale et droits de la citoyenneté.

Dans certains contextes, le fait d'être citoyen d'un pays donne droit à la protection sociale qui est organisée et fournie par l'État. Cette responsabilité distributionnelle de l'État réduit les inégalités sociales et contribue à maintenir une cohésion sociale (telle que définie dans la section précédente)<sup>6</sup>. Pour qu'il y ait une cohésion sociale, l'État doit façonnner une conception publique de la justice sociale par des politiques de protection sociale et les mettre en œuvre (B. Babajanian et J. Hagen-Zanker, 2012).

La mise en œuvre de cette justice favorise l'établissement et le maintien d'un contrat<sup>7</sup> entre les citoyens et l'État qui en profite pour renforcer sa légitimité<sup>8</sup> (S. Hickey, 2011 ; R. Oduro, 2015 ; L. Pelham, 2007). En d'autres termes, la protection sociale peut aider à établir un contrat entre l'État et les citoyens. Le respect du contrat par l'État renforce sa reconnaissance et sa légitimité aux yeux des membres de la société et contribue à la cohésion sociale. K. Kadio (2018 c) mentionne que la perte de la légitimité de l'État en 2014 découlant de multiples crises sociopolitiques précédentes témoigne d'une faible cohésion sociale : cloisonnement social (division générationnelle et

---

<sup>6</sup> Vivre ensemble dans une certaine harmonie, chez les citoyens ayant des conditions sociales ou économiques différentes. Un vivre ensemble, en dépit de ce qui sépare.

<sup>7</sup> Un contrat entre l'État et la société émerge des attentes de la population vis-à-vis de l'État, lesquelles sont façonnées par la capacité et la volonté politique de l'État de financer et de fournir d'importants bien et services publics (S. Hickey, 2011)

<sup>8</sup> La légitimité qui est essentielle à la construction de l'État se définit comme l'acceptation des règles, de l'ordre public, des institutions par les citoyens (OCDE2010). Un manque de légitimité contribue à la fragilité de l'État, car elle mine son autorité, et donc sa capacité à exercer ses fonctions.

division sectorielle), crise de confiance envers le gouvernement, mutinerie de l'armée, protestation populaire, grèves syndicales et étudiantes, incivisme, faible participation aux élections présidentielles (M. Dwyer, 2017 ; B. Engels 2015, 2017 ; S. Hagberg et al. 2015 ; M. Hilgers et A. Loada 2013). En effet, l'incapacité de l'État à garantir les conditions de vie, à contrôler les débordements, à faire respecter la justice, à prévenir les inégalités ou à assurer la possibilité d'une reconnaissance sociale a contribué à saper en partie sa légitimité (M. Hilgers et A. Loada 2013). Ainsi, la PNPS 2012 et le programme de solidarité étaient des promesses d'action pour réduire les inégalités, en vue d'établir un contrat social. La PNPS était perçue et présentée comme une solution pour renforcer la légitimité de l'État, réduire les tensions sociales et renforcer la cohésion sociale pour maintenir l'ordre social.

#### ❖ Inclusion sociale et cohésion sociale.

M. Forsé et M. Parodi (2009) soutiennent que la cohésion sociale désigne « aussi bien des formes de participations citoyennes et sociales que des valeurs partagées, l'absence d'exclusion, la réduction des inégalités et de la ségrégation, voire des politiques sociales » (M. Forsé et M. Parodi, 2009, p1). Dans le même sens, B. Babajanian (2012) argumente que les politiques sociales inadéquates ou discriminatoires, la mauvaise gouvernance, certaines normes sociales locales sont des facteurs producteurs ou reproducteurs d'inégalités sociales. Des personnes peuvent être exclues des opportunités d'emploi économiques, avoir un accès limité aux services essentiels, aux activités sociales et communautaires. Ces inégalités et exclusions ont un impact négatif sur la cohésion sociale, car elles conduisent à des flambées de violence, des conflits sociaux et à la criminalité (DFID, 2005). Ainsi, la protection sociale est conceptualisée comme un instrument important pour réduire les disparités sociales et l'exclusion et promouvoir l'inclusion<sup>9</sup>. Chacune de ses quatre dimensions (protection, prévention, promotion et transformation) peut contribuer à l'inclusion sociale (S. Devereux et R. Sabates-Wheeler, 2004). La protection sociale est alors dite transformatrice, car elle permet de s'attaquer aux causes structurelles à travers l'établissement des normes juridiques, des cadres réglementaires qui accordent des droits de citoyenneté et l'accès aux services sociaux à des groupes auparavant exclus (R. Sabates-Wheeler et S. Devereux 2008,). Par exemple une étude a montré que le « *Ghana's Livelihood Empowerment Against Poverty* », qui est un programme de protection sociale sous la forme de transfert monétaire aux ménages en situation de grande pauvreté,

---

<sup>9</sup> La banque interaméricaine de développement dans le cadre de son programme de renforcement de la cohésion sociale s'est engagée à faire progresser l'inclusion sociale et la réduction des inégalités dans ses politiques et programmes (IDB, 2006).

favorisait la réintégration des bénéficiaires dans la vie collective de leurs communautés (R. Odoro, 2015). L'étude prospective Burkina 2025 soutient « qu'aucun Burkinabè ne soit exclu et/ou marginalisé pour une raison quelconque » (CNPS, 2005, p. 110) et que la PNPS doit renforcer la solidarité et lutter contre toute sorte de discriminations sociales, en particulier celle touchant les groupes de personnes les plus vulnérables pour contribuer à la cohésion (K. Kadio, 2018c). La solidarité<sup>10</sup> est perçue comme un devoir<sup>11</sup> pour les membres de la société qui se réalise par la redistribution équitable des richesses. Considérant que la cohésion sociale est le résultat d'activités orientées par un choix raisonné pour tendre vers la justice sociale, mais aussi le produit d'un contrat social (M. Forsé et M. Parodi, 2009), nous soutenons que le gouvernement n'a pas suffisamment œuvré pour atteindre l'objectif de cohésion sociale. La PNPS représentait en quelque sorte les prémisses d'un contrat que le gouvernement de l'époque, en perte de légitimité, essayait d'établir avec la population en promettant des mesures plus inclusives et une distribution plus équitable des ressources, dans l'espoir de renforcer la cohésion sociale et maintenir l'ordre social. Mais cette politique a été élaborée sans se donner les moyens de parvenir aux résultats espérés. En effet, les analyses empiriques de K. Kadio et al (2018 b) ont révélé un faible leadership gouvernemental dans le choix des orientations aboutissant à une non-formulation ou no-design que nous aborderons dans la prochaine section.

Nous sommes d'avis avec C. Beauvais et J. Jenson (2002) que la recherche d'une cohésion sociale, dans l'objectif du maintien de l'ordre social, écarte nécessairement d'autres façons de définir le besoin de protection sociale, par exemple : mettre l'accent sur l'injustice sociale, l'absence d'équité ou une discrimination systémique. En effet, cette cohésion sociale (cette harmonie malgré des conditions sociales ou économiques différentes) permet de cacher les misères devant les inégalités sociales grandissantes (M. Forsé et M. Parodi, 2009 ; J. Jenson, 1998).

Par ailleurs, nous soutenons que l'objectif de cohésion sociale n'est susceptible d'être atteint que si les systèmes de protection sociale sont fondés sur les droits universels<sup>12</sup>. Étant donné que tous les citoyens en bénéficient et non pas un seul groupe qui fait l'objet d'un traitement

---

<sup>10</sup> La solidarité (mécanique ou organique) qui est l'interdépendance entre les individus est une selon Durkheim ce qui caractérise la cohésion sociale et qui crée les bases de l'ordre social (E. Durkheim, 2008).

<sup>11</sup> Ce devoir de solidarité qui veut que ceux qui ont reçu plus de la nature ou de la collectivité contribuent davantage que les autres au maintien de cette collectivité (E. Durkheim, 2008).

<sup>12</sup> Une redistribution des ressources et des services entre les différents groupes et à travers la vie cycle selon le principe de l'universalisme qui peut promouvoir la solidarité, l'égalité et l'équité, et favorise ainsi le consensus politique et social entre groupes, est recommandée (B. Rohregger, 2010)

spécifique, il est possible que les systèmes de protection sociale universelle puissent consolider la cohésion sociale. Ceci demeure un défi pour un pays dépendant de l'aide extérieure<sup>13</sup>, particulièrement dans les choix à faire aux moments de la conception des politiques.

## 2 Politique de protection sociale et politique de promotion des idées

Les études de K. Kadio et al (2018 a, 2018 b, 2023) sur l'analyse de la formulation de la PNPS ont montré que le processus n'a pas permis de conduire une réflexion sur le problème à résoudre, d'identifier les besoins spécifiques des bénéficiaires, d'évaluer la capacité des solutions pour choisir celles appropriées. Cela a donné lieu au constat empirique de « *non-design* » ou de non-formulation (K. Kadio et al, 2018b). Le non-design se traduit par un processus de formulation dépourvu d'une délibération et d'une évaluation soignées et conscientes, guidées par les connaissances explicites, dans l'intention d'aligner les moyens d'action et les objectifs (Chindarkar, 2017). Les logiques des acteurs nationaux selon K. Kadio et al (2018) étaient de maintenir leur acquis (ligne budgétaire, partenaire financier) et de mobiliser des ressources supplémentaires. Les acteurs internationaux ont été guidés par la logique de promotion d'instruments de protection sociale en adéquation avec leurs valeurs, leurs idées, leurs missions, pour la mise en œuvre de leur mandat institutionnel. Cette situation a été favorisée par trois facteurs conduisant à cette non-formulation : (1) le manque d'orientations gouvernementales claires pour guider les discussions ; (2) le faible soutien ou volonté politique se traduisant par la faible implication des décideurs de haut niveau dans le processus ; (3) la méconnaissance conceptuelle et technique des acteurs nationaux sur la protection sociale faisant recours aux conseils des organismes internationaux. En somme, K. Kadio et al (2018 b) ont montré que la formulation de cette politique soulève l'influence des idées et des intérêts des acteurs dans le choix des solutions, mais montre aussi qu'une volonté politique est importante pour que les choix puissent répondre aux besoins des populations pauvres et vulnérables.

Enfin, une analyse du rôle des connaissances explicites dans la mise en forme de la PNPS (K. Kadio et al, 2023) a montré que les données de routines, celles de la littérature grise gouvernementale, et celles de la littérature grise des PTF et des ONG. La recherche scientifique publiée dans des revues avec évaluation de pairs n'a pas été évoquée de façon explicite. Les PTF ont été les principaux intermédiaires pour rendre les connaissances explicites accessibles aux acteurs locaux par le canal d'ateliers de formation et des réunions gouvernementales. Ils

---

<sup>13</sup> En 2009, l'appui budgétaire représentait 35 % des recettes totales de l'État selon le rapport 2007 sur la coopération pour le développement (MEFD, 2018)

ont le plus souvent cadré l'information transmise avec leurs objectifs (ignorant celles qui sont contradictoires) pour soutenir et faire passer leurs idées et opinions. En somme, l'utilisation instrumentale, conceptuelle et stratégique de connaissances explicites issues majoritairement de la littérature grise a éclairé la mise en forme de la PNPS. Les données de recherche scientifique publiées dans des revues avec les comités de pairs ont été très peu utilisées. Le cadrage de l'information caractéristique de la stratégie de transfert des PTF a permis de faire prendre en compte les instruments de protection sociale favoris de ces derniers. En claire, ce sont plutôt les idées et les intérêts des acteurs qui ont guidé le raisonnement (K. Kadio et al, 2023). Dans les prochains paragraphes, nous discuterons de trois points : (1) l'influence de la divergence d'idées des PTF sur la formulation de politique de protection sociale ; (2) l'implication des décideurs de haut niveau pour soutenir l'intention de design ; (3) le transfert des idées et l'implication pour une mise en forme de politiques éclairées par la connaissance.

## **2.1 Pluralités des acteurs et divergence des idées dans la mise en forme des politiques de protection sociale**

La clarification du concept d'idée apparaît nécessaire, puisque plusieurs termes sont utilisés dans la littérature pour l'évoquer : arguments, croyances, valeurs, principes, normes, idéologies (D. Béland, 2005 ; S. Berman, 2013 ; S. Plagerson et M. Ulriksen, 2016). Les idées font référence à des propositions ou options politiques spécifiques (par exemple : transfert monétaire conditionnel) ainsi qu'aux principes et aux croyances causales au sein desquelles ces propositions sont intégrées (par exemple : néolibéralisme) (D. Béland, 2005). Autrement dit, les idées sont des croyances causales détenues par des individus ou adoptées par des institutions qui influent sur leurs attitudes et leurs actions, leurs affirmations sur les descriptions du monde, les relations causales ou la légitimité normative de certaines actions (D. Béland, 2016 ; C. Parsons, 2002).

Le processus de la PNPS a regroupé des acteurs nationaux (ministères, associations et ONG) et internationaux (institutions onusiennes, institutions financières, ONG) (K. Kadio et al, 2018a). Le programme de solidarité, qui est une initiative exclusivement nationale<sup>14</sup>, n'a impliqué aucun acteur international (Kadio et al, 2017). L'existence d'un cadre formel de discussion<sup>15</sup> pour la formulation de la PNPS n'a pas conduit à une vision globale et cohérente (K. Kadio et al, 2018b). Le programme de solidarité n'a pas bénéficié de ce cadre. Il n'existant pas d'espace de concertation et de discussion sur le contenu du programme de solidarité (K Kadio et al, 2017). Pourtant, ces deux processus laissent apparaître des constats

---

<sup>14</sup> ONG, et ministère de l'action sociale et de la Solidarité (MASSN)

<sup>15</sup> Session du comité de pilotage

similaires : la forte influence des idées et des intérêts des acteurs. L'Unicef et le BIT font la promotion d'une vision globale d'un système national de protection (ILO, 2012 ; Unicef, 2012 ; K. Kadio, 2018 c). Ces institutions considèrent la protection sociale comme un droit humain et promeuvent un accès maximal ou universel pour tous les citoyens (S. Kidd, 2018). Cette perspective universaliste, faisant appel à un discours centré sur l'État et à des arguments ou idées normatifs, encourage les droits fondés sur la citoyenneté de sorte à éviter la discrimination et des critères d'admissibilité arbitraires (S. Plagerson et L. Patel, 2017). En revanche, la Banque mondiale favorise une protection sociale qui cible les pauvres et souvent combinée à des conditions (utilisation des services de santé, scolarisation des enfants, travail). La protection sociale est une boîte à outils et un moyen pour parvenir à une croissance économique<sup>16</sup> soutenue et à la réduction de la pauvreté, plutôt que comme une fin en soi (S. Kidd, 2018 ; S. Plagerson et L. Patel, 2017 ; S. Plagerson et M. Ulriksen, 2016).

K. Kadio et al (2018) montrent que ces idées qui soutiennent les mandats institutionnels de chaque organisation orientent leurs plaidoyers et actions dans les pays, notamment concernant les types de bénéficiaires et les instruments à considérer dans une politique de protection sociale. C'est ainsi que l'Unicef souhaitait que l'éducation des enfants, leur santé et celle des mères soient une priorité de la PNPS. Le BIT soutenait une assurance sociale à travers les mutuelles de santé et l'intégration des travaux à haute intensité de main-d'œuvre ciblant les jeunes (HIMO). La Banque mondiale, de son côté, souhaitait plutôt une stratégie nationale de transfert social ciblant principalement les pauvres au lieu d'une PNPS. Le programme alimentaire mondial (PAM) soutenait les transferts alimentaires dans les écoles. Cela dépeint la divergence d'idées entre les PTF et qui a influencé la qualité de la conception de la PNPS 2012 du Burkina Faso (K. Kadio et al, 2018b). Cette divergence d'idées a également été constatée pendant la formulation du programme national de protection sociale en Éthiopie où la Banque mondiale soutenait une approche basée sur la productivité et la pauvreté, alors que le *Department for International Development* (DFID) soutenait plus une approche plus transformatrice (C. Cherrier, 2014 ; S. Hickey et al, 2018). Cette situation n'est pas irréversible. Malgré la présence des PTF et leurs idées souvent contradictoires, certains pays<sup>17</sup> comme l'Éthiopie ont pu mettre en place un programme cohérent grâce au leadership du gouvernement (T. Lavers, 2016). En revanche, K. Kadio et al (2018) ont montré que dans le cas de la PNPS au Burkina Faso, le manque de

---

<sup>16</sup> Les individus et les ménages poursuivent leurs moyens de subsistance grâce à la concurrence du marché, d'où des stratégies de protection sociale permettant au pauvre de participer à l'économie du marché.

<sup>17</sup> Éthiopie, Rwanda, Botswana, Afrique du Sud

*leadership* gouvernemental a renforcé l'expression des idées et des intérêts présentés dans le prochain paragraphe.

## **2.2 L'implication des décideurs de haut niveau dans la formulation des politiques peut réduire les possibilités de non-design**

La nature multidimensionnelle de la vulnérabilité exige une réflexion intersectorielle et coordonnée pour développer une approche globale de la protection sociale (M.Temin, 2008). Le succès d'une perspective globale dépend non seulement d'un *leadership* clair du gouvernement, mais aussi de la coordination des finances et de l'harmonisation des stratégies des donateurs. En d'autres termes, cette réflexion intersectorielle n'est possible que par l'engagement de hauts fonctionnaires du gouvernement pour faire respecter les exigences et les responsabilités nécessaires à une planification non fragmentée (M. Temin, 2008).

L'analyse de la PNPS (K. Kadio et al, 2018b) montre que le manque de *leadership* politique clair a renforcé l'expression des idées et des intérêts des acteurs nationaux et internationaux et des institutions qu'ils représentent, constituant un obstacle à une planification cohérente intersectorielle. En effet, les idées jouent un rôle important dans la formation des intérêts perçus par les décideurs politiques<sup>18</sup> (D. Béland, 2016). Les idées et l'intérêt personnel « sont différents, mais inséparables puisque les gens ont besoin de donner un sens à leur comportement, même si ce comportement est motivé par leurs propres intérêts » (D. Béland, 2016, p. 235). C. Parsons (2007) conçoit les intérêts comme étant le produit d'un équilibre changeant entre la logique de la position<sup>19</sup> et la logique de l'interprétation<sup>20</sup>. En d'autres termes, les intérêts ne sont pas des faits objectifs, mais plutôt des constructions historiques, sociales et politiques. La position économique et institutionnelle des acteurs dans la société peut façonner leurs perceptions de l'intérêt personnel (D. Béland, 2016). Les intérêts n'ont pas une existence indépendante en dehors des acteurs. Ils sont instables et changent au fur et à mesure que les acteurs modifient leur compréhension du monde et recalculent leurs priorités (D. Béland et R.H. Cox, 2011). Cette relation entre les idées et l'intérêt des acteurs permet d'éclairer leurs expressions dans le *non-design* de la PNPS. En effet, K. Kadio et al (2018 b) montre que les institutions internationales impliquées dans la PNPS admettent qu'une meilleure

---

<sup>18</sup> La politique sociale est plus une lutte de pouvoir et de contrôle entre des gens qui sont motivés par des idées qu'une compétition entre des gens qui ont des intérêts stables et qui développent des stratégies pour les poursuivre. (D. Béland et R.H.Cox, 2011)

<sup>19</sup> Qui renvoie à l'environnement structurel et institutionnel entourant les acteurs concrets

<sup>20</sup> Qui concerne les perceptions et les idées des acteurs.

coordination et une plus grande cohérence des acteurs internationaux sont importantes pour aider les gouvernements à mettre en place des systèmes efficents et efficaces qui s'attaquent aux causes profondes de la vulnérabilité (Banque mondiale, 2012 ; ILO, 2014 ; Unicef, 2012). Pourtant, cette cohérence n'était pas perceptible pendant le processus de la PNPS. En effet, le groupe des partenaires pour la protection sociale qui avait pour objectif d'instaurer un dialogue entre les PTF et une coordination des actions afin de favoriser une réflexion intersectorielle et cohérente pendant la formulation n'a pas véritablement joué ce rôle. Pendant la formulation, les PTF ont évolué en rang dispersé pour promouvoir des idées et des instruments spécifiques (Kadio et al. 2018 b). C'est ainsi que lors des amendements du contenu de la politique, chaque PTF argumentait pour la prise en compte de ses stratégies dans la PNPS. K. Kadio (2018 c) constate également que chaque PTF influence indirectement l'attitude des acteurs nationaux (les ministères avec lesquels ils collaborent). En effet, le faible soutien des décideurs de haut niveau dans le processus de formulation a favorisé une attitude d'autocensure du secrétariat exécutif, consistant à ménager les participants aux discussions afin de satisfaire tous les acteurs (K. Kadio et al, 2018b). Cette recherche de consensus, qui a guidé la discussion, devait permettre de prendre en compte les idées de PTF, mais contribuer en même temps aux intérêts matériels de chaque département ministériel et les ONG locales. Ainsi, chaque acteur local défendait ses intérêts institutionnels qui sont en partie façonnés par les idées de son principal partenaire technique et financier. K. Kadio et al (2018 b) montrent par exemple que le ministère de l'économie et des finances influencé par les idées de la Banque mondiale souhaitait la mise en place d'un registre unique de personne pauvre et vulnérable qui bénéficiera des filets sociaux (cibler uniquement les pauvres). Le ministère de l'Éducation nationale en partenariat avec le PAM soutenait les cantines scolaires (transfert alimentaire ciblant les enfants). Le ministère de la Jeunesse et de l'Emploi en collaboration avec le BIT soutenait les HIMO (argent contre travail ciblant les jeunes). Les mutuelles de santé et le ministère du Travail et de la Sécurité sociale, soutenue par le BIT, poussaient pour la mise en place d'une assurance sociale (K. Kadio et al. 2017, 2018 b). Pourtant, l'un des sous objectifs de la PNPS était de renforcer la cohérence et la coordination des actions de protection sociale pour plus d'efficacité (K. Kadio et al, 2018a). Cette focalisation sur les solutions ou instruments de protection sociale en lien avec les idées ou intérêts de chaque acteur n'a pas favorisé un débat franc sur la meilleure façon de mettre en place un système national harmonieux plus efficace (coordination entre les entités gouvernementales, entre l'assistance sociale et les régimes d'assurance sociale vers un système harmonisé et plus efficace). En conséquence, une discussion sur le contenu d'un socle de protection sociale suivant le cycle de vie (enfant, jeune, adulte,

personne âgée) à élargir progressivement n'a pas été possible (K. Kadio et al, 2018b).

En résumé, un engagement des décideurs de haut niveau pourrait être un atout pour canaliser les divergences des idées des acteurs internationaux qui sont susceptibles de renforcer les intérêts des acteurs locaux et constituer ainsi un obstacle à une vision intégrée et cohérente. Dans la prochaine section, nous discuterons des stratégies de transfert des idées, des types d'utilisation des connaissances explicites et de l'implication pour une prise de décision orientée par la connaissance.

### **2.3 Transfert des idées des bailleurs de fonds : implication pour la formulation de politique éclairée par les connaissances scientifiques**

L'analyse de la PNPS (K. Kadio 2018c) a montré que les acteurs nationaux avaient une faible capacité technique et conceptuelle dans le domaine de la protection sociale. Les utilisations conceptuelle<sup>21</sup> et stratégique<sup>22</sup> des connaissances explicites<sup>23</sup> sont plus apparues dans le processus d'émergence et de formulation de la PNPS (K. Kadio et al, 2023). Ces deux types d'utilisations ont permis aux acteurs locaux d'acquérir de nouvelles connaissances sur la protection sociale. L'utilisation instrumentale des connaissances explicites<sup>24</sup> a également permis de rédiger le contenu de la PNPS.

K. Kadio et al, (2023) ont montré que les PTF ont été les principaux intermédiaires pour renforcer la capacité des acteurs sur la protection sociale. Ces PTF ont des idées qui conditionnent le type de solutions à privilégier dans une politique de protection sociale (K. Kadio et al, 2023). N'ayant pas de droit de véto (D. Béland, 2016) pour imposer des changements fondés sur leurs idées, ils se sont appuyés sur l'usage stratégique<sup>25</sup> des connaissances explicites pour transférer leurs idées.

---

<sup>21</sup> L'utilisation conceptuelle s'opère lorsque le décideur acquiert des connaissances nouvelles sur une situation ou un phénomène (N. Amara et al, 2024).

<sup>22</sup> L'utilisation stratégique fait référence à l'usage des connaissances pour soutenir la poursuite d'une position déjà établie (N. Amara et al, 2024).

<sup>23</sup> En opposition à connaissances tacites (issues de l'expérience). Une perspective large de connaissance scientifique pour prendre en compte les rapports de recherches et d'évaluations non publiées, les rapports de suivi d'indicateur de routine, les résultats des processus de consultation, les observations des cliniciens, les enquêtes sur la population et les données statistiques (K.Kadio, 2018c ; 2023)

<sup>24</sup> L'utilisation instrumentale implique l'usage direct d'une connaissance pour résoudre des problèmes (N. Amara et al, 2024). L'utilisation conceptuelle précède l'utilisation instrumentale.

<sup>25</sup> La question est de savoir comment utiliser de nouvelles stratégies pour persuader les décideurs de ce que les donateurs considèrent comme étant dans l'intérêt de leur peuple (J. Adesina, 2011)

Ils ont sélectionné des connaissances qui concordent avec leurs valeurs et idées (ignorés celles qui sont contradictoires), mais qui cadrent aussi avec les besoins des décideurs, qu'ils ont partagés par le canal des stratégies de transfert (atelier de formation, voyage d'échange) (K. Kadio et al, 2023). L'espoir d'obtenir plus de financement venant des PTF a favorisé la réceptivité des acteurs nationaux. Cette utilisation stratégique, cadrant les messages véhiculés pour qu'ils soient en adéquation avec le contexte social et politique, afin de faciliter le transfert des idées, est le plus souvent utilisée par les organisations internationales (J. Adesina, 2011 ; S. Berman, 2013).

Cette manière stratégique de faire passer les idées a permis aux acteurs nationaux d'acquérir de nouvelles connaissances au cours du processus de formulation de la PNPS (K. Kadio et al, 2023). Ces nouvelles connaissances fondées sur les idées des PTF ont permis aux acteurs nationaux d'appréhender la situation complexe du déficit de protection sociale, de façonnez leur perception et leur compréhension sur la protection sociale (définition, dimension, but, instrument, rôle), leur préférence en matière de solution au déficit de protection sociale. Il s'agit d'une utilisation conceptuelle des connaissances qui a apporté un éclairage général sur la protection sociale plutôt qu'une expertise concrète. En outre, K. Kadio et al (2023) ont montré que la non-coïncidence de certaines idées/connaissances avec les perceptions des élites politiques sur le problème à résoudre constitue un obstacle à une utilisation instrumentale ou conceptuelle. En effet, le Fonds Monétaire International (FMI) sur la base d'une étude recommandait (au cours du processus de formulation de la PNPS) la suppression de la subvention du prix des hydrocarbures, jugée inefficace, au profit d'un transfert social monétaire direct vers les ménages pauvres. Or, les élites nationales ont soutenu que cette mesure de protection sociale (subvention des hydrocarbures) profitait non seulement à la classe moyenne, mais aussi aux pauvres. Ils avancent l'argument que, par devoir de solidarité familiale, un chef de ménage moyen soutient au moins un ménage pauvre. Toujours au cours du processus de formulation, des statisticiens nationaux ont mis en cause la validité de la méthode de production de la connaissance du FMI, qu'ils estiment non adaptée pour capter les bénéfices de la subvention pour les ménages pauvres. Ce constat de K. Kadio et al (2023) rejoint celui de S. Hickey (2012) qui montre que les méthodes d'analyse et de production des connaissances sur la pauvreté peuvent être une barrière à leur utilisation par les élites pour une action publique de protection sociale. En effet, les méthodes « d'analyse traditionnelle » de la pauvreté ont tendance à négliger le rôle des facteurs externes et relationnels dans la détermination de la pauvreté (Hickey 2012). Pourtant :

what seemed to matter most was not so much the level or quality of data available to policy makers to describe the problems of poverty or vulnerability faced by particular groups or sections of society, but

rather the way in which the causes of poverty were understood among key policy actors (S. Hickey, 2012, p. 1238)

De même, les acteurs nationaux ont mentionné que le résultat de l'étude soutient des idées du FMI déjà établies (K. Kadio et al, 2023). Cela montre que l'opinion des décideurs sur la qualité et l'impartialité des résultats influence son utilisation. J. Adesina (2011) faisait allusion à cette impartialité lorsqu'il souligne, «*is accumulating rapidly*», utilisée aussi par S. Devereux et R. Cipryk (2009) dans leur *scoping reviews* pour qualifier l'accumulation des connaissances sur impact positif des transferts monétaires en Afrique afin d'influencer le débat politique et universitaire. Cela visait aussi à persuader les décideurs d'adopter des stratégies de protection sociale spécifique, sous le leitmotiv de politique éclairée par la connaissance. Il explicite son point de vue en ces termes :

the problems with the adduced “evidence” are, however, many. First, impact assessments are funded by the same agency, which has interest in showing the efficacy of the schemes. It is difficult to separate hard data-informed research from consultancy-driven interpretation of data, in support of a priori assumption that the instrument is efficacious. The result is that the evidence adduced is often thin and suspect (J. Adesina, 2011, p. 6).

Dans de tels contextes, il n'est pas aisément convaincre les décideurs à opérer des changements (utilisation instrumentale) en adoptant des stratégies de protection sociale suggérées par des acteurs internationaux ou leurs consultants qui génèrent les connaissances «derrière leurs efforts de plaidoyer» (S. Devereux et al, 2010).

De notre point de vue, un type d'utilisation de la connaissance n'est pas supérieur à un autre en ce qui concerne l'apport d'information pour éclairer l'élaboration des politiques. Chaque type d'utilisation contribue à la compréhension d'une situation, à un changement de pratique et de politique. En effet, le processus de changement des politiques est le plus souvent graduel, par l'accumulation de diverses connaissances explicites, impliquant plusieurs types d'utilisation, illustré dans l'analyse de la politique nationale d'exemption du paiement des soins au Burkina Faso (V. Ridde et P. Yaméogo, 2018).

Par ailleurs, l'analyse du processus de formulation faite par K. Kadio et al, (2018 b) a révélé un *non-design*<sup>26</sup> de la PNPS. Ce qui veut dire que, même si les stratégies de la PNPS sont celles recommandées par la littérature grise produite par les PTF, le *non-design* montre que les acteurs de formulation, particulièrement les acteurs nationaux, n'ont pas effectué une évaluation de la capacité des stratégies à réduire efficacement le déficit de protection sociale. Ils

---

<sup>26</sup> Qui sous-tend que le choix du contenu d'une politique a été guidé par des raisons autres qu'une évaluation de leur capacité à atteindre les résultats escomptés.

n'ont pas analysé les liens entre les solutions, le contexte de mise en œuvre, les objectifs souhaités dans la perspective d'une réflexion intersectorielle visant une politique cohérente et efficace adaptée aux besoins des bénéficiaires. Autrement dit, l'utilisation instrumentale des informations issues de la littérature grise pour rédiger le contenu de la PNPS a été mécanique, sans une analyse de l'efficacité des stratégies, et une considération de la spécificité des bénéficiaires et du contexte de mise en œuvre comme le montre K. Kadio et al (2023). En revanche, des recommandations et des informations issues de plusieurs documents ont contribué à éclairer les acteurs sur les enjeux de protection sociale et les conduire vers la décision de formuler une PNPS (K. Kadio et al, 2023). Ainsi, nous ne pouvons pas dire que les connaissances n'ont pas informé la réalisation de la PNPS. Cependant, nous pouvons affirmer que les connaissances explicites de type données de recherche ont été très peu utilisées comparativement à la littérature grise.

L'élaboration de politiques éclairées par les connaissances scientifiques exige un engagement politique fort et un dispositif spécifique (une stratégie nationale, un personnel compétent pour des synthèses des connaissances adaptées au contexte) (C. Dagenais et E. Robert 2012 ; M. Liverani et al, 2018). Nous présumons qu'un dispositif institutionnel formel pour soutenir l'élaboration de politiques éclairées par les connaissances scientifiques aurait permis d'éviter *un non-design*. Un tel dispositif qui contribue à la gestion de la connaissance et à l'amélioration de la capacité des acteurs sur l'intégration des connaissances dans les pratiques aurait permis d'aller au-delà des apprentissages théoriques et conceptuels pour analyser les liens entre les solutions, le contexte de mise en œuvre et les objectifs souhaités. Cette analyse aurait favorisé une utilisation instrumentale non mécanique<sup>27</sup> des connaissances explicites et impartiales, motivé principalement par l'amélioration de la protection sociale des populations. Le dispositif de collecte et d'analyse systématique des données pour informer les réunions annuelles de planification du ministère de la Santé au Ghana a montré l'importance des cadres institutionnalisés pour soutenir la formulation de politiques éclairées par des connaissances explicites (E. Vecchione et J. Parkhurst, 2018).

En outre, l'utilisation des connaissances explicites pour éclairer la formulation des politiques multisectorielles de types PNPS, impliquant plusieurs acteurs, reste un grand défi. Au Cambodge, la présentation de preuves concernant les méfaits liés au tabac et les taux de consommation élevés n'était pas suffisante pour parvenir à un

---

<sup>27</sup> Considérant l'utilisation instrumentale comme, « le produit d'une synthèse de connaissances ou des recommandations provenant d'experts est directement utilisé dans l'élaboration d'une politique, dans la prise de décision ou dans le processus de résolution d'un problème ». (N.Lemire et al., 2009, p. 24)

consensus, étant donné les mandats contradictoires et incohérents des ministères. Le ministère de l'Économie et des Finances protégeait le budget national et les recettes générées par la vente de cigarettes, le ministère de l'Agriculture, des forêts et de la Pêche protège quant à lui, le secteur agricole et les producteurs de tabac (M. Liverani et al, 2018).

Ce manque de dispositif institutionnel, ajouté au faible engagement des décideurs de haut niveau, a renforcé l'expression des idées des PTF, que les acteurs locaux ont adoptées par le biais d'une utilisation conceptuelle, pour soutenir les intérêts institutionnels des ministères sectoriels, favorisant ainsi un non-design. Un contexte organisationnel soutenant l'intégration des connaissances aurait pu atténuer les conséquences du faible engagement politique (J. Parkhurst et al, 2018).

## Conclusion

Les politiques sociales de type PNPS définissent une vision nationale à long terme, les priorités de protection sociale, les objectifs à atteindre et les stratégies de mise en œuvre. Les PNPS sont perçus comme une garantie sociale fournie par l'État au citoyen rendant ce dernier redéivable, et renforcent le contrat social entre les deux. Cet article réflexif a montré que l'élaboration de politique publique sociale est un processus hautement politique, qui touche aux relations de pouvoir, à l'accès aux ressources et à l'idéologie dominante sur le rôle de l'État et des marchés. Au Burkina Faso en 2011, à la suite de multiples tensions sociale et politique qui se sont manifestées par les grèves des syndicats des travailleurs et des étudiants, la mutinerie de l'armée, les marches contre la vie chère et la précarité de l'emploi pour revendiquer de meilleures conditions de vie, le gouvernement a jugé nécessaire de renforcer la cohésion sociale en formulant une politique de protection. Ces manifestations illustrent selon le gouvernement de l'époque une « cohésion sociale en mal » qui est la conséquence d'un sentiment d'inégalité et d'injustice sociale vécu par une partie de la population. Ainsi, ils ont formulé une politique nationale de protection sociale qui est considérée comme une marque de la solidarité nationale à l'endroit des personnes démunies en vue de renforcer la cohésion sociale. Le manque de leadership politique clair du gouvernement a renforcé l'expression des idées et des intérêts des acteurs nationaux et internationaux et de l'institution qu'ils représentent, constituant un obstacle à une planification cohérente intersectorielle.

L'augmentation des catastrophes naturelles liées au changement climatique et le terrorisme au Burkina Faso ont amplifié les conditions précaires des ménages vivant dans l'extrême pauvreté. Ce contexte soulève la question des actions publiques pour leur procurer un minimum de soutien et de protection sociale. Afin de parvenir au rôle transformateur des politiques sociales, il est nécessaire de repenser la politique sociale loin de sa conception comme une catégorie résiduelle

de « filets de sécurité » qui ne font que contrebalancer les échecs des politiques ou catastrophes de développement. En tant que politique sociale, le rôle transformateur de la PNPS implique une position centrale dans la politique gouvernementale afin d'assurer leur pérennité et aussi faire face aux pertes sociales en situation d'urgence.

### Références bibliographiques

- ADESINA, Jimi O. 2009, « Social Policy in Sub-Saharan Africa: A Glance in the Rear-View Mirror », International Journal of Social Welfare 18(Supp.1) : 37-51.
- ADESINA, Jimi O. 2011, « Beyond the social protection paradigm: social policy in Africa's development », Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement 32(4) : 454-70.
- ADESINA, Jimi O. 2015, « Return to a Wider Vision of Social Policy: Re-reading Theory and History », South African Review of Sociology 46(3):99-119.
- AMARA, Nabil, OUIMET, Mathieu et LANDRY, Rejean. (2004). New evidence on instrumental, conceptual, and symbolic utilization of university research in government agencies. Science Communication, 26(1), 75-106.
- BABAJANIAN Babken et HAGEN-ZANKER Jessica, 2012, « Social protection and social exclusion: an analytical framwoork to assess the links », Overseas Development Institut (ODI).
- BABAJANIAN Babken, 2012, Social protection and its contribution to social cohesion and state building, Berlin and Bonn, Germany: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ).
- BANQUE MONDIALE, 1990, La pauvreté : Rapport sur le développement dans le monde, 1990, Washington, Banque mondiale.
- BANQUE MONDIALE, 2012, Gérer les risques, promouvoir la croissance : développer les systèmes de protection sociale en Afrique-Une stratégie de protection sociale de la Banque mondiale en Afrique 2012–2022, Washington, DC : Banque mondiale.
- BARRIENTOS Armando et HULME David, 2008, Social Protection for the Poor and Poorest, Concepts, Policies and Politics, Basingstoke, UK, New York, USA: Palgrave Macmillan.
- BARRIENTOS Armando et HULME David, 2009, « Social Protection for the Poor and Poorest in Developing Countries: Reflections on a Quiet Revolution : Commentary », Oxford Development Studies 37(4) : 439-56.
- BEUVAIS Caroline et JENSON Jane, 2002, Social cohesion : Updating the state of the research, Ottawa: Canadian Policy Research Networks Inc. (CPRN).

- BELAND Daniel, 2005, « Ideas and social policy: An institutionalist perspective », *Social Policy & Administration* 39(1):1-18.
- BELAND Daniel, 2016, « Kingdon reconsidered: Ideas, interests and institutions in comparative policy analysis », *Journal of Comparative Policy Analysis: Research and Practice*, 18(3):228-42.
- BERMAN Sheri, 2013, « Ideational Theorizing in the Social Sciences since “Policy Paradigms, Social Learning, and the State” », *Governance* 26(2):217-37.
- BERMAN Yitzhak et PHILLIPS David, 2004, « Indicators for social cohesion », Paper submitted to the European Network on Indicators of Social Quality of the European Foundation on Social Quality, Amsterdam.
- BERNARD Paul, 1999, « La cohésion sociale : critique dialectique d'un quasi-concept », *Lien social et politique* (41) : 47-59.
- BURNS Justine, HULL George, LEFKO-EVERETT Kate et LINDOKUHLE Njozela, 2018, Defining Social Cohesion, Working Paper.
- CDP, 2010, Bâtir, ensemble, Un Burkina émergent. Programme quinquennal 2010 – 2015, Ouagadougou, Burkina Faso
- CHERRIER Cécile, 2014, « The politics of revenue mobilisation for social transfers in sub-Saharan Africa », Communication présentée 14 th EADI General Conference Responsible Development in a Polycentric World–Inequality, Citizenship and the Middle Classes. Bonn
- CHERRIER Cécile, 2016, The Expansion of Basic Social Protection in Low-income Countries: An analysis of foreign aid actors' role in the emergence of social transfers in sub-Saharan Africa », Maastricht University, Maastricht.
- CICHON Michael, 2013, « The Social Protection Floors Recommendation, 2012 (n° 202): Can a Six-Page Document Change the Course of Social History? », *International Social Security Review* 66(3-4):21-43.
- CICHON Michael, BEHRENDT Christina et WODSAK Veronika, 2011, « L'Initiative pour un socle de protection sociale des Nations Unies ».
- CNPS, 2005, Étude nationale prospective « Burkina 2025 » - Rapport général, Ouagadougou.
- CONWAY Tim, DE HAAN Arjan et NORTON Andy, 2000, « Social protection : new directions of donor agencies », Paper for the DFID-ODI. Inter-Agency Seminar on Social Protection. Easthamstead Park.
- DAGENAIS Christian et ROBERT Emile, 2012, « le transfert des connaissances dans le domaine social », Presses de l'Université de Montréal, <https://books.openedition.org/pum/8776>
- DE HAAN Arjan, 2011, « The Rise of Social Protection in Development: Progress and Pitfalls », *Communication*

- présentée at International Conference : Social Protection for Social Justice, Institute of Development Studies, UK. (13–15 April 2011).
- DEPARTMENT FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT (DFID), 2005, Reducing poverty by tackling social exclusion, London.
- DEVEREUX Stephen et CIPRYK Rachel, 2009, Social protection in sub-Saharan Africa: A regional review, Institute of Development Studies.
- DEVEREUX Stephen, DAVIES Mark, McCORD Anna, SLATER Rachel, FREELAND Nicholas, ELLIS Frank, WHITE Philip et SABATES-WHEELER Rachel, 2010, Social protection in Africa : Where next? »
- DEVEREUX Stephen, ROELEN Keetie et ULRICHS Martina, 2015, Where next for social protection? Brighton, UK: Institute of Development Studies (IDS).
- DEVEREUX Stephen et SABATES-WHEELER Rachel, 2004, Transformative social protection. Brighton, UK : Institute of Development Studies (IDS).
- DONZELLOT Jacques, 2006, « Refonder la cohésion sociale », Esprit (12) : 5-23.
- DURKHEIM, Émile, 2008. De la division du travail social. Livre I et II. Une édition électronique réalisée à partir du livre d'Émile Durkheim (1893), De la division du travail social. Paris : Les Presses universitaires de France, 1967, huitième édition, 416 pp. (Jean-Marie Tremblay). Les classiques des sciences sociales.
- DWYER Maggie, 2017, « Situating soldiers' demands : mutinies and protests in Burkina Faso », Third World Quarterly 38(1):219-34.
- ENGELS Bettina, 2015, « Social movement struggles against the high cost of living in Burkina Faso », Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement 36(1) : 107-21.
- ENGELS, Bettina. 2017, « Struggles Against the High Cost of Living in Burkina Faso », P. 21-41 dans Demanding Justice in The Global South, édité par N. S. J. Grugel J. Fontana L., Uhlin A. Cham : Palgrave Macmillan.
- FORSE Michel et PARODI Maxime, 2009, « Une théorie de la cohésion sociale », The Tocqueville Review/La Revue Tocqueville 30(2) : 9-35.
- GOUVERNEMENT, 2010. Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) 2011-2015-Burkina Faso- Version définitive.
- GREEN, Andy et JANMAAT. Germen 2011, « Defining Social Cohesion ». P. 6-20 dans Regimes of Social Cohesion : Societies and the Crisis of Globalization, Éducation,

- économie et société, édité par A. Green et J. G. Janmaat. London : Palgrave Macmillan UK.
- GUMEDE Vusi, 2018, « Social policy for inclusive development in Africa », *Third World Quarterly* 39(1):122-39.
- HAGBER Sten, KIBORA Ludovic, OUATTARA Fatoumata, et KONKOBO Adjara, 2015, « Au cœur de la révolution burkinabè ». *Anthropologie & développement* (42-43) : 199-224.
- HICKEY Sam, 2011, « The politics of social protection: what do we get from a ‘social contract’approach ? », *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d’études du développement* 32(4) : 426-38.
- HICKEY Sam, 2012, « Turning governance thinking upside-down? Insights from ‘the politics of what works’ », *Third World Quarterly* 33(7):1231-47.
- HICKEY Sam, LAVERS Tom, NINO-ZARAZUA Miguel et SEEKINGS Jeremy, 2018, *The negotiated politics of social protection in sub-Saharan Africa*, Helsinki, Finland: The United Nations University World Institute for Development Economics Research (UN-WIDER).
- HILGERS Mathieu et LOADA Augustin, 2013, « Tensions et protestations dans un régime semi-autoritaire : croissance des révoltes populaires et maintien du pouvoir au Burkina Faso », *Politique africaine* (3 (n° 131)) : 187-208.
- HOLZMANN Robert, SHERBURNE-BENZ Lynne, et TESLIUC Emil, 2003, « Gestion du risque social : la Banque mondiale et la protection sociale dans un monde en voie de mondialisation », *Revue Tiers Monde* (3) : 501-26.
- ILO, 2012, R202 - Social Protection Floors Recommendation, 2012 (n° 202). Recommendation concerning National Floors of Social Protection. Geneva : International Labour Organization (ILO).
- ILO, 2014, *World Social Protection Report 2014/15 – Building Economic Recovery, Inclusive Development and Social Justice*, Geneva: International Labour Organization.
- JENSON Jane, 2010, *Defining and measuring social cohesion*, London: Commonwealth Secretariat and United Nations Research Institute for Social Development (UNRISD).
- KADIO Kadidiatou, DAGENAIS Christian et RIDDE Valéry, 2018 a, « Politique Nationale de Protection Sociale du Burkina Faso : contexte d’émergence et stratégies des acteurs », *Revue Française Des Affaires Sociales*.
- KADIO Kadidiatou, DAGENAIS Christian et RIDDE Valéry, 2018 b, « De la formulation d’une apolitique nationale à la compilation d’actions de protection sociale : un cas de « non-design » au Burkina Faso. », *Revue internationale de politique de développement* 10(10.1.).

- KADIO Kadidiatou, 2018 c, « Politique publique de protection sociale au Burkina Faso : vers une compréhension des logiques des acteurs de la mise en forme et de la mise en œuvre », Université de Montréal, Montréal, Canada.
- KADIO Kadidiatou, DAGENAIS Christian et RIDDE Valery, 2023, « How Does Explicit Knowledge Inform Policy Shaping? The Case of Burkina Faso's National Social Protection Policy », PLOS ONE 18(4):e0284950.
- KADIO Kadidiatou, OUEDRAOGO Aboubacar, KAFANDO Yamba et RIDDE Valery, 2017. « Emergence and formulation of a solidarity program to provide health insurance for the poorest in Burkina Faso », Sciences Sociales Et Santé 35(2) : 43-68.
- KADIO, Kadidiatou et KIBORA Ludovic , 2021. Une analyse critique de la littérature sur la Cohésion sociale en Afrique, In : colloque international de sociolinguistique du LABOLING (1er colloque, Université Norbert Zongo de Koudougou, du 27 avril au 1er mai 2021.). Langues, le vivre ensemble et cohésion sociale en Afrique, Koudougou, programme du colloque, p 8
- KADIO, Kadidiatou et KIBORA, Ludovic, 2023. Cohésion sociale, de quoi il est question ? Traduction locale d'un concept normatif. In: The African Consortium for Law and Religion Studies - ACLARS (10e Conférence, Abidjan Côte d'Ivoire 14-17 mai 2023). Droit, religion et réconciliation, Abidjan, ACLARS 2023, Programme et Abstract electronic,
- KIDD Stephen, 2018, « Pro-poor or anti-poor? The World Bank and IMF's approach to social protection », Commettee for the Abolition of Illegitimate Debt (CADTM), <https://www.cadtm.org/Pro-poor-or-anti-poor-The-World>.
- LAFAYE Caroline et KIEFFER Annick, 2012, « Interprétation de la cohésion sociale et rôle des institutions sociales de l'État social », L'Année sociologique (1940/1948-) 62(1) : 195-241.
- LAVERS Tom, 2016, Social protection in an aspiring 'developmental state': The political drivers of Community-Based Health Insurance in Ethiopia, Manchester: Effective States and Inclusive Development Research Centre (ESID), University of Manchester.
- LEMIRE, Nabil, SOUFFEZ, Karine et LAURENDEAU, Marie-Claire, 2009. Animer un processus de transfert des connaissances : bilan des connaissances et outil d'animation. doi:  
[https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1012\\_AnimerTransfertConn\\_Bilan.pdf](https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1012_AnimerTransfertConn_Bilan.pdf)
- LIVERANI Marco, CHHENG Kannarath et PARKHURST Justin, 2018, « The making of evidence-informed health policy in Cambodia: knowledge, institutions and processes », BMJ Global Health 3(3).

- MASSN, 2009. Charte Nationale de Solidarité Burkina Faso. Ouagadougou, Burkina Faso : ministère de l’Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MASSN).
- MERRIEN François-Xavier, 2013. « La protection sociale comme politique de développement : un nouveau programme d’action international », *International Development Policy| Revue internationale de politique de développement* (5,1) : 68-88.
- MKANDAWIRE Thandika, 2009, From the national question to the social question », *aTransformation: Critical Perspectives on Southern Africa* 69(1):30-60.
- ODURO Razak, 2015, « Beyond poverty reduction: Conditional cash transfers and citizenship in a Ghana », *International Journal of Social Welfare* 24(1):27-36.
- PARKHURST Justin, ETTELT Stefanie et HAWKINS Benjamin, 2018, Evidence use in health policy making: an international public policy perspective, Cham: Palgrave Macmillan.
- PARSONS Craig, 2002, « Showing ideas as causes: the origins of the European Union », *International organization* 56(1):47-84.
- PELHAM Larissa, 2007, The politics behind the non-contributory old age social pensions in Lesotho, Namibia and South Africa. Manchester : Chronic Poverty Research Centre (CPRC).
- PLAGERSON Sophie, PATEL Leila. 2017, Social Protection and Social Development », édité par J. Midgley et M. Pawar. Future Directions in Social Development 205-26.
- PLAGERSON Sophie et ULRIKSEN Marianne S., 2016, Can social protection address both poverty and inequality in principle and practice? *Global Social Policy* 16(2) : 182-200.
- POLET François, 2014, « Étendre la protection sociale au Sud : défis et dérives d’un nouvel élan », *Alternatives Sud* 21(1) : 7-28.
- RIDDE Valéry, 2008, « Equity and Health Policy in Africa: Using Concept Mapping in Moore (Burkina Faso) », *BMC Health Serv Res* 8:90.
- RIDDE Valéry, 2006, « [Understanding local concepts of equity to formulate public health policies in Burkina Faso] », *Promot Educ* 13(4):252-56, 235.
- RIDDE Valéry et YAMEOGO Pierre, 2018, « How Burkina Faso Used Evidence in Deciding to Launch Its Policy of Free Healthcare for Children under Five and Women in 2016 », *Palgrave Communications* 4(1) : 1-9.
- ROCHA Sonia, 2011, « Transferts de revenus et pauvreté au Brésil », *Revue Tiers Monde* (1) : 191-210.
- ROHREGGER, Barbara. (2010). Social protection and governance Discussion Paper on Social Protection No. 3 Eschborn, Germany Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ)
- SABATES-WHEELER, Rachel, DEVEREUX Stephen. 2008, Transformative social protection : the currency of social justice », *Social Protection for the Poor and Poorest:*

- Concepts, policies and politics, Palgrave Macmillan, Basingstoke, Hampshire, UK.
- SCHIEFER David et VAN DER NOLL Jolanda, 2017, The essentials of social cohesion: A literature review, *Social Indicators Research* 132(2):579-603. doi: 10.1007/s11205-016-1314-5.
- TEMIN Miriam, 2008, Expanding Social Protection for Vulnerable Children and Families: Learning from an institutional perspective, New York: UNICEF, The Interagency Task Team (IATT) on Children and HIV/AIDS Working group on social protection.
- TOWNSEND Peter, 2007, The right to social security and national development: lessons from rOECD experience for low-income countries, Geneva: International Labour Organization.
- UNICEF, 2012, « Integrated social protection systems: Enhancing equity for children », New York : UNICEF.
- VECCHIONE, Elisa, PARKHURST Justin. 2018, « The Use of Evidence in Health Policy in Ghana: Implications for Accountability and Democratic Governance » édité par Parkhurst J., Ettelt S., et H. B. Evidence Use in Health Policy Making 75-90.